

Charles Painchaud, curé fondateur

N.-E. Dionne

Volume 4, Number 2, June 1998

Gens et lieux du pays d'En-bas-de-Québec : la Côte-du-Sud

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11228ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dionne, N.-E. (1998). Charles Painchaud, curé fondateur. *Histoire Québec*, 4(2), 8–9.

au Québec, «Étant donné que Sainte-Perpétue est voisine, dans sa partie sud, de Sainte-Félicité, le nom de cette sainte a été retenu puisqu'elle avait subi le martyre en compagnie de sainte Félicité en 203 de notre ère.»

Tourville

L'acceptation définitive de ce toponyme résulte d'une longue histoire aussi pittoresque que tortueuse. Quoi qu'il en soit, le nom retenu –Tourville– est celui d'une compagnie de Sherbrooke –*Tourville Realty*– qui avait acquis en ces lieux une vaste superficie de territoire en vue de créer, un jour, une ville...

Saint-Damase-de-L'Islet

Ce fut d'abord la municipalité du canton d'Ashford ; rappel d'une localité d'Angleterre. La paroisse actuelle, au moment de sa fondation, en 1880, était connue comme la Mission du Cinquième Rang avant de devenir Saint-Damase-des-Aulnaies en 1889. L'appellation de Saint-Damase-de-L'Islet est à la fois un compromis et un rappel : d'abord du pionnier Damase Ouellet [1826-1908], puis de la seigneurie de L'Islet.

Saint-Aubert

Bien certain, Saint-Aubert évoque la mémoire de Philippe-Aubert de Gaspé [1786-1871], seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Il y eut aussi un autre Aubert dont on parle, c'est celui qui fut évêque d'Avranches avant de devenir «saint Aubert». C'est cet évêque qui a construit, au début du VIII^e siècle, une modeste chapelle sur le futur site du Mont-Saint-Michel.

Charles Painchaud, curé fondateur

PAR N.-E. DIONNE

Dans sa *Galerie historique*, la Maison Laflamme & Proulx, de Québec, a publié, en 1910, un modeste ouvrage consacré à *L'histoire de Sainte-Anne de la Pocatière [1672-1910] et de l'Île-aux-Oies [1646-1910]*. Membre de la Société royale du Canada, professeur d'archéologie canadienne à l'Université Laval et bibliothécaire de la Législature provinciale, Monsieur N.-E. Dionne en était l'auteur. C'est de ce document ancien que nous avons tiré quelques extraits de la vie du curé Charles Painchaud.

Sainte-Anne, en 1814, comptait plus d'un siècle d'existence, et c'était encore une paroisse mal organisée en dépit de son antiquité relative. L'église n'était pas terminée à l'intérieur, et le clocher faisait défaut. Quant au système d'éducation paroissiale, il y avait beaucoup à réformer, bien qu'il y eût une école tenue par un professeur respectable nommé par le gouvernement.

Robert Dupont était peu instruit, partageant en cela le sort de plusieurs de ses collègues dans l'enseignement. Son école relevait de l'Institut royal, fondé en 1802, sur des bases vicieuses, et dont le fonctionnement devait être nécessairement vicieux. Dupont étant canadien-français et catholique, pouvait toujours faire du bien dans sa paroisse.

M. Painchaud se trouva quelque peu embarrassé au début. Seul, dans une paroisse de onze cents communiant, avec cette école imparfaitement organisée, il se trouvait en face de difficultés que le temps et la patience devaient vaincre. Mais il importait qu'il prit l'initiative et poussât à la roue. Ses premiers efforts, quelque bien dirigés qu'ils fussent, ne lui réussirent pas, et il éprouva un peu de découragement, soit qu'il craignît de ne pouvoir donner libre carrière à son zèle, soit qu'il s'imaginât qu'un autre réussirait mieux à développer les œuvres déjà fondées.

«*Je ne puis me faire ici*, écrivait-il à Mgr Plessis, *et je préférerais me rapprocher des Trois-Rivières ou de Montréal*». L'évêque ne parut tenir aucun compte de cette lettre, où dominait la note décourageante. M. Painchaud resta à son poste, et il reprit avec ardeur le cours de ses travaux, se livrant au ministère des âmes avec tout le zèle que Dieu sait faire germer dans le cœur de ses apôtres.

Un curé dévoué et charitable

Bientôt, le presbytère de Sainte-Anne devint trop étroit pour contenir la foule des pauvres, des malades, des infirmes, des déshérités de toutes les paroisses environnantes. La bourse du curé était ouverte à tous les mendiants, d'où qu'ils vinssent, et sa charité devint bientôt proverbiale. Les médecins étant alors peu nombreux, et souvent les malades trop pauvres pour se payer les règles de l'art, M. Painchaud commit l'imprudence, bien pardonnable, d'administrer des médicaments à quelques pauvres familles, et il obtint des succès qui ne tardèrent pas à le mettre en vogue. De proche en proche, sa réputation d'habile guérisseur s'étendit tout le long de la côte, et il lui fallut, bon gré mal gré, donner des soins aux gens qui avaient recours à sa science.



Charles-François Painchaud [1792-1838], fondateur et premier supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière.

Il en venait ainsi de toutes les paroisses du sud, et l'affluence devint si grande, que le curé, n'en pouvant plus, avertit ses confrères que désormais il ne soignerait que les pauvres, à condition qu'ils soient porteurs d'un certificat, signé par leur curé, attestant leur incapacité à payer le médecin. Ce procédé lui procura un peu de répit, mais il n'en continua pas moins à guérir ceux qui se présentaient. Nous disons «guérir» et ce mot n'est pas impropre, car M. Painchaud connaissait une foule de recettes utiles qu'un homme de l'art n'eût pas désavouées. Lors de l'épidémie de choléra de 1832, ce fut grâce à son intervention heureuse que les cholériques recouvrèrent la santé. Son *modus operandi* se trouve en toutes lettres dans *Le Canadien*, et à soixante ans de distance, avec tous les perfectionnements de l'art moderne, il serait imprudent de déclarer que son mode était irrationnel.

À travers les préoccupations multiples de son ministère, M. Painchaud trouvait le temps de travailler pour son propre compte. À l'exemple de plusieurs de ses confrères, peu nombreux cependant, qui faisaient marcher de front la culture des sciences et toutes les exigences de la vie sacerdotale, il consacrait une fraction de son temps à l'étude des auteurs sacrés et des auteurs profanes. Son hospitalité, aussi

proverbiale que sa charité, lui valut une clientèle d'hôtes qui entretenaient avec lui des rapports d'amitié constants. À côté des prêtres de son voisinage, attirés à Sainte-Anne par l'attrait de ses réceptions, venaient se ranger des laïques distingués. Parmi ceux-là, nous pourrions citer M. de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, Sir E.-P. Taché, l'honorable M. C.-W. Casgrain, Sir John Caldwell, Frédéric Weyss, arpenteur, érudit et fin causeur, l'avocat Elzéar Bédard, de Québec, et combien d'autres !

Nous avons vu qu'il existait à Sainte-Anne, en 1814, une école royale, et c'était la seule pour une paroisse de quinze à seize cents âmes. M. Painchaud, qui aimait tant l'éducation à tous ses degrés, comprit bientôt qu'il y avait une réforme à faire. Ouvrir de nouvelles écoles ? Il lui eût fallu des ressources spéciales ; quant à compter sur le bon vouloir des habitants, et surtout sur leur persévérance dans une oeuvre de cette nature, c'eût été imprudent. Il existait trop d'apathie ou trop d'indifférence chez les uns ; pour d'autres, l'école était un obstacle à l'agriculture, un acheminement vers la ruine. Comment dissiper ces préjugés populaires ? Qui aurait le courage de se mettre à la tête d'un mouvement favorable à l'éducation, non seulement pour la paroisse de Sainte-Anne, mais aussi pour les paroisses voisines, dont plusieurs, comme Kamouraska et la Rivière-Ouelle, étaient beaucoup plus populeuses ?

Sa volonté de construire un collège

C'est alors que M. Painchaud, mis en face d'une réalité de plus en plus désespérante,

résolut de bâtir un collège dans sa paroisse. Après quelques négociations avec l'évêque, et avoir obtenu son approbation, il réunit sa paroisse, le 8 mars 1827. On organisa un comité de treize citoyens, avec M. Painchaud comme président. Ce comité était composé de John Smith, vice-président ; Isaac Hudon, trésorier ; Julien Saillant, secrétaire ; Rémi Piuze, Vincent Dubé, François Miville, Joseph Anctil, J.-B. Ouellet, François Anctil, Pierre Sirois et Clément Bois.

Le lendemain, 9 mars, le comité donnait, par contrat passé devant maître Piuze, notaire, l'entreprise de la construction du collège à François Richard et Antoine Gagnon, moyennant la somme de 500 louis. Les deux entrepreneurs s'engageaient à commencer les travaux le 20 juin suivant, et à les terminer au mois d'octobre 1828. L'édifice devait être en pierre, à trois étages, de 93 pieds de long, sur 43 de large et 37 d'élévation, mesure française.

Le mois de juin 1828 fut témoin des premiers travaux du collège. Les matériaux arrivaient de tous côtés, pendant que les ouvriers creusaient les fondations. Les habitants de Sainte-Anne firent preuve d'un grand zèle, et M. Painchaud lui-même était partout à leur tête, au champ comme à la forêt, se multipliant pour stimuler ce zèle. La maçonnerie commença bientôt, et le 2 juillet eut lieu la bénédiction de la pierre angulaire.

La paroisse de Sainte-Anne avait alors fourni pour la construction du collège de 600 à 700 louis. Il y avait eu une crise de générosité que M. Painchaud seul



Le Collège de Sainte-Anne en 1840. – Source : ANQ, fonds Morisset, 5083-C1